

FUIR^{La} SHOAH



Guide à l'intention du corps enseignant

Fonctionnement du média éducatif

Près de 6 millions de personnes juives ont été assassinées durant la Seconde Guerre mondiale. Certaines personnes ont pu échapper à ce destin tragique. Les élèves vont découvrir les histoires de cinq témoins qui racontent leur fuite, leurs peurs, leur séparation d'avec leurs proches, leurs pertes et leurs souffrances. Ils-elles évoquent également leur chance d'avoir pu survivre et reconstruire leur vie.

Le média éducatif « Fuir la Shoah. Ma rencontre avec des témoins » propose aux jeunes, dès l'âge de 14 ans, d'accéder à un dispositif pédagogique constitué de témoignages filmés et de documents authentiques. Il peut être utilisé en classe ou individuellement.

Les élèves accèdent au média éducatif par le lien suivant : www.fuir-la-shoah.ch. Le cœur du dispositif est constitué de cinq témoignages audiovisuels de personnes qui racontent leur histoire durant la Seconde Guerre mondiale et la façon dont elles ont réussi à réchapper de la Shoah.

Les élèves visionnent à choix un témoignage dont la durée est d'une vingtaine de minutes. Le récit est accompagné d'explications contextuelles succinctes. Il est divisé en quatre étapes chronologiques correspondant à autant de domaines thématiques. Les élèves choisissent deux domaines qu'ils-elles souhaitent approfondir.

Le travail les amène à recueillir des informations complémentaires, à analyser des documents, à énoncer des hypothèses, à formuler des constats. Ils-elles pourront enrichir leur compréhension du témoignage entendu et s'exprimer à titre personnel.

L'ensemble de la démarche effectuée par les élèves dans le média éducatif est prévu pour être réalisé en 90 minutes. Le travail est documenté par le biais d'un album numérique généré automatiquement. En partageant cet album avec leur entourage scolaire et/ou privé, les élèves établissent leur propre témoignage contemporain. L'album constitue à la fois une trace du parcours effectué et un support de travail pour une mise en commun au sein de la classe.

Rencontre avec cinq témoins de la Shoah

Fuir a été l'une des seules possibilités pour celles et ceux qui ont survécu au projet d'extermination nazi. Avec la disparition des derniers témoins, il ne restera bientôt plus personne pour transmettre l'expérience vécue et tangible de la Shoah. Cela est d'autant plus regrettable que les témoignages biographiques constituent des sources d'informations précieuses et touchantes pour les jeunes générations. À travers ces récits, l'histoire prend vie et visages.

Chaque histoire est singulière. Ensemble, elles couvrent une variété de parcours et de destinées. Elles traitent de la vie d'avant, du vécu pendant la Shoah – persécutions, fuite, rafles, déportation, enfants cachés, refuge en Suisse – et de la vie d'après.



« Nous avons eu beaucoup de chance d'avoir des gens qui nous ont aidés. On voudrait éduquer nos enfants dans le même esprit. On ne peut pas changer le monde, mais il y a toujours moyen de rendre ce que l'on a reçu, d'être généreux et un peu plus humain. »

Eva Koralnik, née à Budapest en 1936, elle fuit la Hongrie pour se réfugier en Suisse.



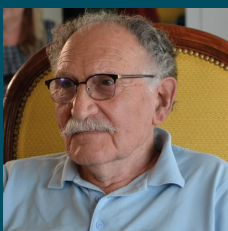
« Une blessure n'est pas forcément une blessure visible, comme un bras ou une jambe en moins. La blessure de l'âme est l'une des plus dramatiques. Elle reste toujours à vif. Je vis avec la mémoire de la Shoah presque tous les jours. Je ne peux pas m'en défaire. »

Paul Schaffer, né à Vienne en 1924 et décédé à Paris en 2020, il fuit en Belgique puis en France, d'où il est déporté à Auschwitz.



« Dans son ensemble, la population suisse n'a pas été très gentille vis-à-vis des réfugiés, elle a souvent été indifférente, voire hostile. Mais je suis reconnaissante envers la Suisse qui, en dépit de cela, nous a permis d'être des survivants. »

Jeanne Zinenberg, née en 1926 à Ozorków (Pologne), elle vit en France d'où elle fuit en Suisse. Elle est placée dans des camps d'internement pour réfugiées.



« Quand je suis arrivé en classe, je n'étais pas le seul à porter l'étoile jaune, et l'institutrice a dit aux autres élèves : 'Vous voyez ces enfants ? Ce sont les mêmes qu'hier, quand ils n'en portaient pas, et ce n'est pas parce qu'ils ont une étoile qu'ils sont différents de vous. »

André Panczer, né en 1935 à Paris. Persécuté en France, il fuit se réfugier en Suisse.



« J'avais 8 ans. J'avais peur. Je ne voulais pas lâcher ma mère. Alors elle m'a giflée, une gifle violente. La seule gifle de ma vie. C'est plus tard que j'ai compris que cette gifle m'avait sauvé la vie. »

Rachel Jedinak, née en 1934 à Paris. Elle réchappe à la rafle du Vél'd'Hiv et vit cachée jusqu'à la fin de la guerre.

L'histoire orale et l'usage des témoignages audiovisuels¹



Interview d'André Panczer par Ruth Fivaz-Silbermann. Lausanne, juin 2019. © N. Fink

L'histoire orale se caractérise par la production et le traitement de témoignages oraux. Elle élargit la connaissance du passé aux expériences humaines les plus ordinaires en donnant voix à tous les acteurs et actrices de l'histoire, quels que soient le rôle qu'ils et elles ont joué et l'empreinte qu'ils et elles ont laissée sur le cours du monde.

L'histoire orale permet de construire une représentation plus proche des événements du passé, au croisement des faits établis à partir des traces écrites et de l'expérience individuelle des divers acteurs et actrices du passé. Son intérêt réside non seulement dans cet apport de sources complémentaires aux traces du passé, mais aussi dans tout ce qu'elle nous révèle du passé vécu et ressenti.

Sur le plan scientifique, l'histoire orale est donc à la fois une démarche pour créer des sources et une méthode d'analyse de ces sources qu'il est nécessaire d'interpréter, de croiser entre elles, avec d'autres documents et avec l'historiographie existante.

Sur le plan pédagogique, l'histoire orale a un fort potentiel pour explorer des aspects de la vie quotidienne des individus pris dans la « grande histoire », pour initier les élèves à la démarche d'enquête et de questionnement historique, pour favoriser le dialogue entre différentes générations, pour stimuler l'apprentissage des élèves en les impliquant dans la construction de leurs connaissances.

¹ Ces éléments sont repris de : Fink, N. (2014). *Histoire orale. Faire de l'histoire orale avec ses élèves. Kit pédagogique*. Genève : Oralhistory.ch. Disponible à l'adresse : https://oral-history.ch/web/images/Dokumente/KIT_pedagogique_HO_F.pdf (consulté le 18.08.2026).

L'analyse de témoignages oraux comprend à la fois le travail de critique et d'interprétation de la source orale elle-même et sa mise en perspective historique. Tout comme n'importe quel document d'histoire, la source orale doit être soumise à une analyse externe (contexte de la source), interne (contenu de la source) et à une mise en relation avec d'autres documents historiques. Une attention particulière doit être portée aux conditions d'élaboration des témoignages et à leur influence sur les propos tenus, en se posant des questions telles que :

- *Qui raconte ?* Cette question se rapporte aux informations relatives aux témoins.
- *Qu'est-ce qui est raconté ?* Cette question se rapporte aux informations apportées, à ce dont les témoins parlent et ce dont ils-elles ne parlent pas.
- *Où les faits racontés se passent-ils ?* Cette question se rapporte au contexte géographique.
- *Quand les faits évoqués se passent-ils ?* Cette question se rapporte au contexte temporel.
- *Comment et Pourquoi les témoins racontent-ils-elles leur histoire ?* Ces questions suggèrent une réflexion sur la manière dont on se souvient, sur la fiabilité/validité des souvenirs et sur l'apport spécifique des témoins à la connaissance historique.

C'est toute la question de l'articulation entre mémoire et histoire qui entre ici en jeu, car on ne peut pas séparer la perception du passé du jugement que l'on porte à son sujet. Alors que le travail de mémoire ouvre l'accès à des faits qui ont parfois été oubliés ou occultés par l'histoire, le travail d'histoire donne à voir la complexité d'un passé revisité à travers un questionnement propre à l'enquête historique.



Rachel Jedinak tient une photo de famille prise en 1934 à Paris. © D. Maurer

Structure du média éducatif

Le média éducatif comprend à la fois du matériel pédagogique et des exercices qui permettent de consolider, d'approfondir et de mettre en perspective les contenus enseignés. Le matériel comprend notamment :

- Une vidéo d'introduction
- Cinq témoignages filmés
- Des sources écrites et iconographiques
- Des cartes et une frise chronologique.

Modalités de travail pour les élèves

Sur la page d'accueil du média éducatif, l'élève découvre une bande-annonce qui lui présente brièvement les cinq témoins. À l'issue de son visionnement, l'élève oriente librement son choix sur un·e témoin et découvre le parcours d'une personne qui a fui la Shoah.

- L'élève choisit un·e témoin parmi les cinq proposés.
- Il·elle visionne en entier le témoignage (20 à 25 minutes) qui est divisé en quatre thèmes.
- Durant le visionnement, l'élève clique sur le signet orange pour marquer deux moments qui suscitent son intérêt. Ces deux moments correspondent à deux thèmes traités dans le récit de vie qui seront approfondis dans la suite du parcours de l'élève.
- À l'issue du visionnement, l'élève répond à deux questions générales sur le témoignage qu'il·elle a écouté.
- Puis, il·elle prend connaissance de la biographie de son témoin, de la carte de son parcours, puis explique ce qui a suscité son intérêt dans le témoignage.
- Il·elle place sur une ligne du temps les événements clés du parcours de son témoin. Des dates d'ancrage complémentaires lui permettent de se repérer dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.
- Il·elle travaille sur des documents qui complètent le récit de vie : pour chaque thème, l'élève a le choix entre quatre (parfois cinq) documents textuels ou iconographiques. Il·elle choisit deux documents par thème et effectue les tâches qui s'y rapportent.
- À la fin de son parcours, l'élève se prononce sur le lien entre le passé et le présent.
- En conclusion, il·elle s'exprime sur ce que le récit de vie lui signifie à titre personnel.
- Le travail effectué par l'élève est synthétisé sous forme d'un document PDF. Il pourra être conservé et servir de support au travail de mise en commun dans le collectif de la classe.

Pour chaque témoin, le corps enseignant dispose d'un dossier qui présente l'ensemble des textes et documents proposés aux élèves, ainsi que les tâches qui s'y rapportent. Le témoignage et la transcription de ce dernier sont également mis à disposition du corps enseignant.

Modalités de travail préconisées

Étape 1 – Introduction au contexte spatio-temporel

Pour le corps enseignant romand du secondaire I, il est recommandé d'inscrire l'utilisation de « Fuir la Shoah » dans une séquence d'enseignement élaborée en référence aux Moyens d'enseignement romands 11^e année :

- Thème 3 – Les dictatures totalitaires, qui propose un module sur l'Allemagne nazie, avec l'accession au pouvoir d'Hitler, l'installation de la dictature totalitaire, puis son déploiement à toutes les échelles de la société.
- Thème 4 – La Seconde Guerre mondiale, qui contextualise la guerre en Europe et dans le monde, qui traite de la collaboration et de la résistance avec l'exemple français, puis développe la situation de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale.
- Thème 5 – Les crimes contre l'Humanité, qui permet de travailler les concepts de crime contre l'Humanité et de génocide, d'analyser le processus génocidaire à l'appui de différents exemples, dont le génocide des Juifs d'Europe.

Ces trois thèmes sont accompagnés d'un complément numérique consacré à Anne Frank, qui permet de travailler les liens entre les dictatures totalitaires, la Seconde Guerre mondiale et les crimes contre l'Humanité. Les moyens à disposition fournissent ainsi de nombreuses ressources et activités pour mettre en contexte les témoignages de « Fuir la Shoah ».

Étape 2 – Explication du fonctionnement de la ressource pédagogique

Pour éviter les problèmes de réseaux et de temps, il est recommandé de vérifier la connexion internet préalablement à la leçon.

Il est recommandé de projeter la ressource pédagogique sur grand écran et de montrer aux élèves les différentes fonctionnalités.

Le travail des élèves peut alors débuter par le visionnement de la bande-annonce qui présente succinctement les cinq témoins. Chaque élève choisit ensuite son témoin. Il est recommandé de laisser ce choix libre.

Étape 3 – Travail individuel des élèves

Le principe du dispositif étant celui d'une rencontre intime entre l'élève et son témoin, il est recommandé de privilégier le travail individuel des élèves durant toute la phase d'exploration de la ressource pédagogique. À l'issue du travail, chaque élève sauvegarde automatiquement son document de synthèse PDF.

Étape 4 - Mise en commun (travail en sous-groupes)

Un document est à disposition du corps enseignant dans les annexes

-> *annexe 1*

Les élèves travaillent en sous-groupes à l'appui de leurs synthèses PDF préalablement imprimés par leur enseignant·e. Il est recommandé de répartir les élèves de manière à ce que plusieurs témoins soient représentés dans chaque groupe.

1. Chaque sous-groupe complète un tableau comportant les thèmes suivants :

- Vie d'avant
- Point de rupture
- Vivre la peur au ventre
- Survivre aux dangers
- Retour à une vie sans danger
- Vie d'après et engagement

Les constats sont rédigés ou listés sous forme de mots-clés.

2. Chaque sous-groupe complète les cartes qui représentent les parcours des cinq témoins : il s'agit d'indiquer, dans la case prévue à cet effet, le nom du témoin correspondant au parcours.

3. Chaque sous-groupe se met d'accord sur quelques éléments marquants à propos des témoignages. Les constats sont rédigés ou listés sous forme de mots-clés.

Étape 5 : Synthèse et institutionnalisation (travail en groupe classe)

Trois documents sont à disposition du corps enseignant dans les annexes

-> *annexe 2-1, 2-2, 2-3.*

1. L'enseignant·e projette un exemplaire vierge du tableau complété en sous-groupes durant la phase 1 de la mise en commun.

Pour chaque thème, l'enseignant·e recueille les constats spécifiques effectués par les sous-groupes en pointant la diversité des vécus individuels et institutionnalise les dimensions génériques à l'ensemble des témoignages.

- La dimension « vie d'avant » met en évidence la **normalité** de la vie des témoins et de leurs familles avant l'arrivée des nazis et la mise en place progressive de l'exclusion, puis de l'arrestation, de la déportation, et de l'extermination.
- La dimension « rupture » met en évidence le processus d'**exclusion** des Juifs de toutes les sphères de la vie en société.
- La dimension « peur » met en évidence le **climat anxigène** vécu par les victimes des persécutions.
- La dimension « survivre » met en évidence les risques et obstacles (par exemple, les dénonciations) d'une **vie en danger** et les circonstances favorables (par exemple, les aides reçues) qui permettent d'échapper à ce danger.
- La dimension « retour » met en évidence une **vie brisée** qui ne permet jamais un simple retour à la maison et à la vie d'avant, la vie de famille.

- La dimension « vivre après » met en évidence le processus de **résilience** et la manière dont on se reconstruit.

2. L'enseignant·e projette la carte géographique pour mettre en évidence les constats suivants :

- Même si le danger est comparable pour tous les témoins (dénonciation, arrestation, déportation, mort), chaque témoin a un parcours différent.
- Chaque étape du parcours des témoins représente soit un obstacle à sa survie, soit une chance grâce à une aide reçue. Il est ici important de pointer les rôles intermédiaires des acteurs et actrices du passé qui ne sont ni les victimes, ni les persécuteurs : comme tout un chacun, ils·elles déterminent en partie leurs propres choix : dénoncer, observer passivement, aider. La survie est toujours le fait des aides reçues, parfois des gestes infimes, qui sont autant d'exemples des marges de manœuvre dont les individus peuvent disposer, aujourd'hui encore, pour déterminer leurs propres choix.
- Le cas échéant, faire le lien entre ces constats et les éléments qui ont le plus marqué les élèves (question 3 de la mise en commun).

3. L'enseignant·e projette le schéma « Fuir la Shoah » qui synthétise les principales dimensions de la Shoah traitées dans la ressource pédagogique. Les élèves proposent des exemples issus des témoignages explorés. Soit l'enseignant·e reporte ces exemples directement sur le TBI, soit les élèves les rédigent sur des post-it à coller sur le schéma. L'enseignant·e peut conclure en pointant les apports et les limites des témoignages oraux.

Étape 6 – Prolongement et évaluation

À la suite du travail de synthèse et d'institutionnalisation, la mission peut être donnée aux élèves de réécouter leur témoin et d'identifier un passage du témoignage particulièrement illustratif pour chacune des dimensions explorées lors de la mise en commun (vie d'avant, rupture, peur, survivre, retour, vivre après) et de justifier le choix du passage en fonction des dimensions génériques institutionnalisées (normalité, exclusion, climat anxiogène, vie en danger, vie brisée, résilience).

Ce travail peut donner lieu à une note certificative en fonction de la pertinence des citations choisies et de la justification des choix effectués.

Fuir la Shoah. Ma rencontre avec des témoins.

© HEP Vaud, Lausanne, 2021/2026.



Ce média éducatif est une version actualisée de l'App « Fuir la Shoah » qui était disponible de 2021 à 2026 sur App Store et Google Play.